



# Le Comité Départemental de Paris - Tir à l'Arc

a le plaisir de vous inviter à participer les

**22 et 23 janvier 2022** au

## Championnat Départemental Salle

**Concours sélectif pour les Championnats de France et de Ligue (Fermé)**

**Lieu :** CTS ARC  
Avenue Champlain, 94430 Chennevières-sur-Marne

**Tenue blanche ou tenue de club actuelle OBLIGATOIRE \***

<b>Horaires :</b>	<b>Samedi</b>	<b>Dimanche</b>
Ouverture du greffe .....	13 h 00 .....	08 h 30
Échauffement .....	13 h 45 .....	09 h 15
Début des tirs comptés .....	14 h 15 .....	09 h 45
Phases finales prévues vers .....	17 h 30 .....	14 h 00

\* En cas de manquement, l'archer sera exclu de la compétition. Il est rappelé que tous les membres d'un club doivent être en tenue de club identique : même maillot et même couleur du bas.

**Catégories :**

<b>Départ du samedi</b>	<b>Départ du dimanche</b>
Arc classique	Arc classique
↳ <i>Sénior 3 et toutes catégories Jeunes</i>	↳ <i>Sénior 1 et Sénior 2</i>
Arc sans-viseur, Arc à poulies	
↳ <i>Toutes catégories</i>	

**Phases Finales :** Les 16 meilleurs seront retenus dans la catégorie Classique Hommes Sénior 2.  
Les 8 meilleurs seront retenus dans les 4 catégories suivantes :  
↳ *Classique Hommes (Séniors 1, Séniors 3) et Classique Dames (Séniors 1, Séniors 2)*  
Les 4 meilleurs seront retenus pour toutes les autres catégories  
S'il y a moins de 4 archers inscrits au championnat dans une catégorie, il n'y aura pas de matchs pour celle-ci.  
**Cette compétition départementale comprend des phases finales obligatoires.**

**Récompenses :**

- Aux 3 premiers de chaque catégorie en individuel (vainqueurs des phases finales)
- Aux 3 premières équipes de chacune des 4 catégories suivantes :  
↳ *Arc Classique : Hommes / Dames, Arc à Poulies : Mixte, Sans-Viseur : Mixte*

**Les récompenses ne seront attribuées qu'aux lauréats présents lors de la remise**

**Divers :** 20 cibles, blasons tri-spot, rythme AB/CD – Fournir un des justificatifs prévus au règlement  
**Liste d'attente dès que le concours est complet, aucune inscription après le 14/01/2022**  
Une buvette réduite (snacks sucrés et boissons) sera assurée pendant la durée du concours  
Le bris des flèches dans la ciblerie ne sera pas pris en charge par l'organisateur

**Inscriptions :** Inscription **obligatoire** sur <https://cd75-salle.inscriptarc.fr/> avant le 14/01/2022 puis retourner sous 72h le règlement à l'ordre de « **CD75 - Tir à l'Arc** » à l'adresse suivante :

Alain Bizet

55 rue du Moulin de la Pointe, 75013 Paris

☎ 06.60.16.04.79

✉ [sport@tiralarc75.fr](mailto:sport@tiralarc75.fr)

**Tarif :** 10 €

**Consignes sanitaires Covid-19 en vigueur le jour du concours**

**RAPPEL : Inscription sur <https://cd75-salle.inscriptarc.fr/> obligatoire**